

On parle d'une convocation anticipée du Reichstag pour le cas où la prolongation du ministère de France nécessiterait les mesures nécessaires pour payer aux...

L'ardent ennemi de la France qui prend le Bien public pour complice de ses haines ne connaît même pas l'Allemagne.

S'il connaissait le gouvernement allemand, il saurait que la grande sauvegarde de la paix française, c'est la loyauté et la parole du Maréchal.

Nous n'aimons pas à mêler la politique étrangère à la politique intérieure. Ce sont deux questions régnantes que nous laissons à des adversaires sans pudeur. Cependant la meilleure réponse à faire aux appels forcenés que le Bien public adresse à la Presse, c'est un mot que l'empereur Guillaume aurait récemment prononcé devant un représentant du Maréchal : « J'ai toute confiance dans M. de Mac-Mahon; mais je ne puis oublier que la majorité de la Chambre française est menée par l'OUTRANCIERIE ! »

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 29 mai 1877.
57 révolutions, 2 mises en disponibilité, 7 démissions, 17 envois dans d'autres fonctions et une mise à la retraite, tel est le bilan du second mouvement administratif. Cette fois, le mouvement a porté sur les départements compris dans l'ordre alphabétique entre l'Eure et l'Yonne, la composition du personnel administratif avait pour ces départements une importance particulière, car la plupart sont compris dans la série des départements dans lesquels les élections sénatoriales auront lieu en 1879. Or, il est surprenant de voir ressortir l'influence que des agents administratifs intelligemment choisis, peuvent avoir sur le résultat des élections des députés sénatoriaux et surtout sur la nomination, au mois de juillet prochain, des conseillers généraux dont le mandat va expirer.

Bien que, comme je vous l'ai dit, le mouvement aille jusqu'au département de l'Yonne, on continue à s'assurer qu'il sera suivi d'un mouvement complémentaire qui sera publié demain au Journal Officiel.

On remarque beaucoup, dans la circulaire de M. de Broglie publiée ce matin au Journal Officiel, l'énumération des trois délits que doivent surtout s'appliquer à poursuivre les procureurs généraux : 1° Les tentatives de réhabilitation de la Commune, 2° Les offenses au maréchal, 3° Les fausses nouvelles. C'est là une menace directe à l'adresse de la presse radicale qui s'est fait de ces trois sortes de délits, une douce habitude. C'est en quelque sorte devenu, dans la presse de gauche, un lieu commun que de prétendre que le cabinet est embarrassé par savoir ce qu'il doit faire et n'a point d'illusions sur le sort qui l'attend. Je dois dire que dans le monde officiel on ne trouve aucune trace de ces préoccupations et que la note dominante est, au contraire, la confiance en l'avenir. Dans l'entourage ministériel, on dit avoir reçu d'excellents renseignements sur la situation morale du pays. Sans doute, on regarde, en général, la dissolution comme inévitable, mais on ajoute qu'on a pleine confiance dans le résultat des élections, que l'opinion se prononce de plus en plus en faveur du maréchal de Mac-Mahon. Je n'ai pas à discuter ici si ces espérances sont justifiées. Je constate qu'elles s'affirment de plus en plus et qu'il n'y a plus trace de ces craintes et de ces hésitations que les amis du cabinet avaient, au lendemain du 16 mai, le regret de constater dans les rangs d'un grand nombre de leurs partisans.

Les correspondants de journaux étrangers, se montrent fort émus d'une note publiée par la France et disant qu'il se pourrait bien que plusieurs d'entre eux fussent prochainement engagés à regagner la frontière. Je dois dire que les renseignements de la France paraissent, à cet égard, assez exacts. Les correspondants de journaux étrangers envoient à leurs journaux des communications empreintes de l'esprit le plus hostile à l'égard du gouvernement français, et les journaux de gauche s'emparent de leurs correspondances pour tâcher de persuader au public que l'Europe désapprouve le maréchal-président. Il y a là, une manœuvre que le gouvernement juge nécessaire de déjouer. Il n'est ignoré de personne, qu'en Allemagne et surtout à Berlin, on ne tolère aucun correspondant de journaux français. Ceux qui y étaient ont été expulsés.

On se préoccupe du remplacement de Mgr Labitte, évêque de Versailles, récemment décédé. L'Estafette citait, hier soir, les noms de plusieurs ecclésiastiques ayant des chances d'être nommés et parlait surtout de M. l'abbé Guayard, curé de Saint-Louis d'Antin, à Paris. Je crois savoir que rien n'est encore décidé à cet égard. Certaines personnes ont posé la candidature de Mgr Guibert, évêque de Gap, dont deux mandements empreints d'un esprit très libéral, ont fait, il y a quelque temps, un certain bruit. Je le répète, rien n'est encore décidé à cet égard.

L'archiduc Régner et l'archiduchesse, sa femme, qui viennent de faire une saison à Vichy, quittent aujourd'hui cette résidence. Le sous-préfet de cette ville, ayant télégraphié au ministre des affaires étrangères, pour avoir son avis, a reçu l'invitation de se rendre auprès de l'archiduc et de lui présenter les salutations du maréchal de Mac-Mahon.

On dit que les rapports entre M. de Meaux et M. Krantz se sont beaucoup améliorés depuis la visite du maréchal de Mac-Mahon aux travaux de l'Exposition.

J'ai déjà eu occasion de protester contre les bruits suivant lesquels les négociations commerciales, entre la France et l'Angleterre, seraient rompues. La meilleure preuve qu'on puisse donner de l'inexactitude de cette assertion, c'est que le chancelier de l'Échiquier, lord Safford Northcote n'est pas venu, à Paris, dans un autre but que de continuer ces négociations. Il a eu, hier matin, à ce sujet, une longue conférence avec M. le duc Decazes.

(Autre correspondance)

Paris, 29 mai 1877.
Qui ne vit que d'imposture, n'en a jamais inventé de plus inepte. Les trompeurs qui gardent vis-à-vis de leurs dupes un semblant de respect, prennent la peine de leur servir du mensonge bien fait. Les exploitateurs du peuple n'en sont pas là; tout leur paraît assez bon pour les foules abusées.

Dire que le récent holà, mis par le maréchal à l'adresse radicale, appelle la guerre sur notre pays; faut-il assez compter sur la crédulité des masses pour leur faire prendre le change et leur masquer cette vérité que, loin d'attirer sur nous le fléau de la guerre, cette réaction nécessaire contre la démagogie, doit avoir un effet précisément contraire.

Tout gouvernement dominé par l'anarchie, donne aux factieux de tous les pays un exemple plein de contagion et de périls. A qui fera-t-on croire que le maréchal, qui a si bien compris les nécessités de la paix irait à l'heure même où il défie la révolution, joindre à ses difficultés la complication d'une guerre étrangère? La pénurie d'arguments ne saurait se trahir d'une façon plus pitoyable et plus indigne.

Quand un chef de famille laisse régner chez lui le désordre et le scandale; quand ce scandale se fait jour au dehors et menace la décence publique, qu'arrive-t-il? L'ordre moral... oui, je dis bien, l'ordre moral intervient sous les traits du commissaire et des gendarmes.

En France, le chef de l'Etat, assistant immobile, et l'épée au fourreau, aux évènements quotidiens de l'anarchie, quel argument pour l'intervention étrangère! Et le moyen de lui résister, affaibli par nos ennemis de l'intérieur, donnant la main à ceux du dehors, comme nous le voyons clairement par leurs citations complaisantes d'articles de journaux, publiés sous rubrique étrangère, mais sortis soigneusement de leurs propres officines.

MM. de Bismarck et de Mulke risquent-ils de ne'être pas écoutés quand ils regardent dit à l'Empire? « Regardez la France, nous ne demanderons qu'à la laisser à son œuvre de réparation, mais voyez-la, en proie à des passions révolutionnaires qui la débordent de toutes parts. Son gouvernement, loyal et honorable dans la personne de son chef, est impuissant à la réprimer. Cette République, déjà si antipathique à nos institutions, loin de garder cette apparence conservatrice, qui était le mot d'ordre des habiles, jette le masque et se promet une réédition de la première République avec son cortège de ruines et de sang. Il est temps d'opposer une digue au torrent qui menace de tout envahir. L'Allemagne, toujours prête en prévision de ce qui arrive, s'offre résolument pour être le soldat de l'ordre en Europe. L'Allemagne ne demande aux gouvernements dont elle veut assurer le repos qu'assister, spectateurs sympathiques, à l'œuvre nécessaire de nos armées. L'Allemagne ne vise pas de nouvelles conquêtes, elle n'aspire qu'à une paix durable, et la paix ne sera durable que quand la France, impuissante aujourd'hui à contenir la Révolution, le sera élargie à exporter la contagion chez les gouvernements qui l'environnent. »

Qu'aurait l'Europe à opposer à une déclaration si nette et si visiblement fondée? Rien. Par son intervention résolue, le maréchal a conjuré cette redoutable éventaillité. Gloire à lui s'il marche d'un pas ferme dans cette voie de salut, l'œil fixé sur le seul but où doit tendre aujourd'hui un grand cœur.

Dans cette large voie déblayée des solutions par aventure ou par à peu près, des expédients d'un jour et de tous les empêchements vulgaires, la France le suit; je parle de la France éclairée sur les conditions de sa dignité, la France qui ne révoque pas l'alliance chimérique de tous les peuples, mais qui veut celle de tous les gouvernements où règne le respect de la famille, de la religion et de l'autorité, respect sans lequel une nation n'est qu'une agglomération barbare et perd ses droits au beau nom de Patrie.

Redisons le donc bien haut, l'acte légal du 16 mai, — et sa légalité est son moindre mérite — c'est la paix rafferme sur ses bases. Ce qu'il a renversé, c'est la honte et le péché au-dessous; c'est la honte et le péché au-dessus. Voilà ce qui est manifeste, et tout les manifestes des trois gauches — disent-elles se mettre en quatre — n'y changeront rien. Des mots creux, de vaines clameurs, rien de plus. Sunt verba et voces et praeterea nihil.

ACHILLE MORISSEAU.
Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE
On écrit de Lyon, 28 mai
« M. Welche, le nouveau préfet de

Nord, est parti; son successeur M. de Vallavieille est arrivé. Départ et installation ont eu lieu sans tapage.

Une commission du Conseil municipal étant allée faire ses adieux à M. Welche, quelques radicaux du Conseil ont protesté contre cette démarche de pure politesse, et demandé l'insertion de leur protestation au procès-verbal. Un vrai radical ne doit pas être poli.

M. Welche est, au fond, enchanté de quitter Lyon, où il a vainement tenté d'avoir raison des radicaux, par la douceur et la conciliation. »

Un tableau-carte traitant de la partie géologique du territoire de Roubaix, est exposé à la vitrine de M. Bernard-Welcomme, rue du Vieil-Abreuvoir. Ce tableau dont l'auteur est un de nos concitoyens, M. Deleporte-Bayart, offre beaucoup d'intérêt.

Notre ville ne s'adonne pas seulement à l'industrie, l'agriculture y occupe encore une bonne part de son territoire. C'est là un fait statistique généralement méconnu.

La connaissance des sciences agricoles qui jusqu'ici malheureusement, n'y a tenu qu'une place très-secondaire doit cependant y avoir un certain rang : Voilà pourquoi surtout, nous nous empressons de signaler à l'attention du public l'œuvre remarquable de M. Deleporte.

Cet agronome distingué, dont les travaux sérieux ont été maintes fois couronnés dans les Concours et Expositions d'agriculture de tous degrés, et dernièrement encore à l'Académie nationale, agricole, manufacturière et industrielle, s'occupe en ce moment, d'une Etude topographique, agronomique et géologique de notre terroir, destinée à être présentée d'abord, au concours départemental qui se tiendra cette année, à Douai, ensuite au concours régional de 1878, à Lille, et enfin à l'Exposition Universelle de Paris. Une ébauche de cet intéressant travail vient d'être présentée au concours régional de Compiègne où il a été décerné à M. Deleporte-Bayart, une médaille d'or, comme nous l'avons annoncé hier.

Voici, d'après nos renseignements, et ce qu'il nous a été possible de jeter, l'état et le mode de cette œuvre instructive.

Pour la partie topographique, cessera une représentation de Roubaix en relief. Le plan de la dimension d'un mètre carré, offrira les deux routes départementales, celle N° 14, de Lille à Courtrai, et celle N° 19, de Roubaix à St-Amand; le chemin de grande communication N° 9, de Mouveaux à la frontière, le chemin d'intérêt commun N° 112, de Croix à Mouscron, nos chemins vicinaux du N° 1 au N° 17, enfin, toutes routes et chemins classés sur notre territoire. Les altitudes principales ainsi que les quelques monuments de la ville, et notamment les fermes les plus importantes, porteront chacune un nom particulier, y seront aussi désignés.

Viennent ensuite, les deux chemins de fer, de Lille à Mouscron (Compagnie du Nord), et de Souain à Tourcoing (Compagnie du Nord-Est), la ligne du canal de Roubaix—versant de la Deltie et de l'Escaut — l'une et l'autre pour les parties comprises sur le territoire de la commune.

Les déblais et remblais, viaducs et ponts de nos trois grandes voies de transport, seront très-scrupuleusement établis sur ce géorama roubaixien du plus bel aspect. Afin que ce travail serve à l'enseignement, M. Deleporte-Bayart a eu soin de faire construire un moule, pour donner autant de reproductions qu'il y a d'écoles communales en notre ville. Et cette idée de l'auteur est incontestablement excellente, car les jeunes élèves, qui saisissent difficilement les définitions abstraites, parce que ce sont de purs effets de mémoire, retiennent aisément les situations topographiques déterminées par un plan, image exacte du terrain.

Pour la partie géographique, une grande carte plate est faite sur un papier-toile anglais, et de la même dimension que le géorama, avec courbes en hautes pour désigner les accidents de terrain. Des numéros pour les côtes ou altitudes, des teintes différentes pour les diverses classes de routes, chemins de fer, cours d'eau, navigables et autres, fermes, etc., aideront à faire comprendre aux élèves par voie de comparaison avec le plan en relief. Les lignes de démarcation, entre notre territoire et les territoires voisins, sont teintées diversement; enfin, les surfaces labourées, produits de cultures, animaux de ferme, procédés d'agriculture, etc., sont décrits dans une légende sur le côté.

La partie géologique offre plus de difficultés que les deux autres, mais bien des documents sont déjà entre les mains de M. Deleporte, pour parachever cette œuvre d'une réelle et grande utilité pour notre ville.

Le profil géologique du canal de Roubaix, par M. Flament, ingénieur des ponts-et-chaussées, publié dans

les Mémoires de la Société des Sciences, de Lille, se présente en première ligne pour déterminer géologiquement la partie du territoire traversée par le canal, depuis son entrée à l'Ouest, en passant par la Maquellerie, la route de Mouveaux, le chemin du Fresnoy, le chemin de fer du Nord (section de Lille à Mouscron), le chemin de Croix à Tourcoing et Mouscron, la route départementale N° 14, le chemin des Cousteaux, ceux de la Grande-Vigne et de grande communication N° 9.

Les fouilles qu'il reste encore à faire, portent sur l'espace de terrain s'étendant de l'usine de M. Ch. Roussel jusqu'au pont du Sartel.

Les études faites, à l'ouverture de la tranchée du Fontenoy pour l'établissement du chemin de fer du Nord, celles du Haut-Vinage et du Haut-Hutin, pour celui du Nord-Est, constitueront aussi des matériaux utiles.

Parmi les autres renseignements qui peuvent être mis à la disposition de M. Deleporte, il en est de tout particuliers, mais féconds et indispensables. Ce sont ceux que MM. les Industriels de notre ville qui ont dû faire effectuer des forages pour leurs fabriques, voudraient bien communiquer à l'auteur, et consistant dans la nomenclature des terrains traversés par ces divers forages.

Nous ne doutons pas que nos grands manufacturiers ne fournissent avec bienveillance, les documents qu'ils possèdent de cette manière; déjà, du reste, M. Deleporte en a reçu un grand nombre, émanant des personnes suivantes :

- M. Augustin Morel, rue de Tourcoing, puits d'une profondeur de 113 mètres.
- M. Wibaux-Fleury frères, rue de la Fosse-aux-Chênes, puits d'une profondeur de 128 mètres.
- M. Ternynck frères, rue de la Fosse-aux-Chênes, qui a une profondeur de 53 mètres.
- M. Rosdam-Maison, rue du Nouveau-Monde, puits d'une profondeur de 104 mètres.
- M. Lefebvre-Ducasteau, rue de la Filature, puits d'une profondeur de 132 mètres.
- M. Lefebvre-Ducasteau, à la tertiaire, puits d'une profondeur de 140 mètres.
- M. Allart-Rousseau, Grande-Rue, puits d'une profondeur de 90 mètres.
- M. Dujardin frères, rue de l'Ouest, qui a une profondeur de 57 mètres.
- M. A. Vinchon, rue de l'Espéance, puits d'une profondeur de 99 mètres.
- M. Fontier, scierie-mécanique, rue des Arts, puits d'une profondeur de 50 mètres.
- M. Himez fils, rue Mils, puits d'une profondeur de 100 mètres.
- M. Auguste Lepoutre, rue des Longue-Haies, qui a une profondeur de 95 mètres.
- M. Alfred Motte, rue Saint-Jean, puits d'une profondeur de 95 mètres.
- M. Joseph Quint, rue du Moulin, puits d'une profondeur de 49 mètres.
- M. Muziez-Duchatelet, rue de Lannoy, puits d'une profondeur de 32 mètres.
- M. Mullier, menuisier, rue de Barbieux, puits d'une profondeur de 34 mètres.
- M. A. Famechon, rue du Haut-Moulin, puits d'une profondeur de 112 mètres.

MM. les Industriels propriétaires de forages ou puits assez profonds, sont instamment priés d'avoir l'obligeance de remettre le plus tôt possible, soit à M. Deleporte-Bayart lui-même, soit au concierge des Ecoles catoliques (2° série) rue du Vieil-Abreuvoir, N° 11, la nomenclature des couches de terrain traversées par les forages pratiqués chez eux, ainsi que les profondeurs exactes.

Nombre de puits existent à Roubaix d'une profondeur considérable, notamment celui de l'ancienne filature Roussel-Dazin, rue des Fabricants, celui de l'ancienne teinturerie Coralle frères, contour de l'Eglise Saint-Martin, celui de l'ancien péage Morel, rue de l'Ermitage. Tous ces puits, et bien d'autres encore, donnent beaucoup d'eau.

Pendant le mois de mai, 90 expulsés ont quitté le territoire français par le Mont-à-Leux.

Les hommes des classes 1861 à 1866, qui n'ont pas encore été à la gendarmerie retirer leurs livrets, sont invités à se présenter dans le plus bref délai, s'ils ne veulent encourir une punition sévère.

Un chariot attelé de deux chevaux appartenant à un cultivateur de Bondues. M. L. François, traversait cette localité sur la route de Lille, conduit par un charretier nommé Duthoit, auquel l'ivresse avait fait oublier qu'il était conducteur, et qui, conséquemment, au risque des plus graves accidents laissait ses chevaux marcher à volonte.

Le garde-champêtre de Bondues, s'étant approché, ne reçut en échange de ses sages conseils, que des injures et des menaces. Il a donc dressé procès-verbal à ce dangereux ivrogne.

On a retiré mardi matin du canal de l'Arc, à Lille, le cadavre d'un vieillard qu'on a reconnu bientôt être celui du sieur Taveruier, homme de peine âgé de 73 ans, demeurant rue des Meuniers et disparu depuis le 21 de son domicile.

Les devancements d'appel pour les jeunes gens de la classe de 1876 ne seront autorisés qu'à partir du 1^{er} juillet prochain.

Un avis fera connaître ultérieurement les corps sur lesquels les jeunes gens devançant l'appel pourront être dirigés.

M. le commissaire central de Douai a procédé dans la nuit de samedi à dimanche, dans un mauvais lieu de Douai, à l'arrestation du nommé Philippe Bion, âgé de 26 ans, inculpé de vol avec escalade et effraction dans une maison habitée de Valenciennes où il servait comme domestique.

Ce vol qui consista en une somme d'argent de 2,000 fr., en trois montres en or et plusieurs bijoux a été commis la nuit.

Bion, d'après l'Indépendant, avait dissipé en achats de singe, de vêtements, une grande partie de la somme soustraite, puis il avait pris la fuite.

Il a été trouvé nanti des montres et bijoux et d'un porte-monnaie en cuir de Russie qui ne renfermait plus que 400 fr.

Le 16 mai, la chaloupe de pêche, Don-de-Dieu du Guilvinec, patron Moyson, armée pour la pêche des maquereaux, et montée de neuf hommes d'équipage, a été abordée, à 5 h. du matin, par le steamer français le Fulconier de Dunkerque. Le choc a été tel que la malheureuse chaloupe a été complètement broyée. Le vapeur a immédiatement stoppé et mis une embarcation à la mer; trois hommes seulement de l'équipage de la chaloupe Don-de-Dieu ont pu être sauvés; les autres malheureux ont immédiatement disparu.

Le patron Moyson était un des meilleurs pêcheurs du Guilvinec; il laisse une jeune femme et cinq enfants dont l'aîné n'a que 9 ans. Les autres victimes sont: le sieur Olivier, novice, qui laisse une jeune femme et allait devenir père; les sieurs Billien, mousses; Le Bourtris, Corentin, matelots; Noël Le Bourtris, novice, et Jean-Marie Ollivier, mousse; tous les quatre étaient italiens.

Les trois hommes qui ont été sauvés sont: Le Coz, matelot; Ollivier et Corenfil, novices. A six heures du soir, le sieur Morgan, patron de la chaloupe de pêche Les Deux Frères de Doumer, a apporté au Guilvinec, le cadavre du sieur Olivier, novice à bord de la chaloupe Don-de-Dieu, qu'il avait trouvé parmi ses filets.

Mariages de Roubaix — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 mai. — Marie Brucke, rue de la Lys, 17. — Léa Carrel, Grande-Rue. — Coraie Mullier, au Pile, 8. — Marguerite Lerouard, rue des Aris, 43. — Georges Rose, rue de la Perche, 51. — Alexandre Vansinghel, rue St-Jean, 12. — Angèle Mireisse, rue Stephenson. — Georges Deruyver, rue des Récottes. — Léonie Charlet, rue des Longue-Haies. — François Verbeurg, rue des Clapronniers. — Marie Impens, rue Darbot. — Mathilde Janssens, rue du Flot, 16. — Jules Verhast, rue Galleau, 209. — Clémentine Herman, rue Descreux, 109. — Clotilde Bausier, rue du Fresnoy, 1.

Du 28. — Géométrie Réveillac, rue de Lille. — Josephine Lorian, rue de Mouscron. — Amédée Vandenberghe, boulevard de Strasbourg, 193. — Angèle Schaeck, rue de l'Espéance, 66. — Clotilde Ducatelet, rue Blanchemaille, 66. — Marie Nisse, au Pile. — Marie Vanhessche, rue de Lannoy. — Berthe Dewas, Grande-Rue, 41. — Flore Bourgeois, rue de l'Ommelet, 5. — Victor Gard, rue de l'Espéance, 68. — Clotilde Ducatelet, rue Blanchemaille, 66.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 mai. — Jean-Baptiste Gallot, 83 ans, journalier, rue des Longue-Haies, 197. — Marie Dejaeger, 9 mois, rue de la Balance, 37. — Marie Delcourt, 66 ans, sans profession, rue des trois Fontaines. — Jeanne Vankovenberghé, 4 mois au petit Beumont. — Sophie Rousseau, 8 mois, rue Bernard, 69. — Philomène Defrenne, 1 an, rue Turgoi, 33. — Henri Clarisse, 68 ans, fleur, rue de l'Ommelet. — César Desossoussé, 17 ans, garçon de bureau, rue des Longue-Haies.

Du 28. — Florentin Delebecque, 80 ans, journalier, à l'Hospice. — Pontthien, présenté sans vie, rue du Bassin. — Marie Gustin, 33 ans, rue Bernard. — Hermance Cochetou, 23 ans, bouillonne, rue des Arts. — Louis Bernier, 33 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Alexandre Vranam, 49 ans, Grande-Rue. — Alexandre Mullier, 37 ans, peintre, rue Jacquart. — Louis Grynempe, 60 ans, marchand, rue d'Inkerhove, 87. — Edouard Camille, 11 mois, rue de Lannoy, 4. — Eugène Carrette, 60 ans, propriétaire, rue Latine, 29. — Amélie Lequenne, 1 an, rue de Lannoy, 41.

MARIAGES du 28 mai. — Léon Danoquin, 23 ans, serrurier, et Eugénie Lenoir, 18 ans, piqurière. — Edmond Deraedt, 34 ans, fleur, et Rosalie Pique, 33 ans, soigneuse. — Alfred Guienne, 27 ans, tisserand, et Hortense Barloy, 27 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 27 mai. — Henri Paret, 26 ans, artisan, et Marie Sappelet, 22 ans, sans profession. — Remi Nys, 24 ans, tisserand, et Pauline Callens, 18 ans, tisserande. — Emilie Vandemuelebronne, 23 ans, cabaretière, et Fayé Devos, 19 ans, servante. — Augustin Dieu, 23 ans, rattacheur, et Lévine Grimprez, 20 ans, rattacheuse. — Grille Carpentier, 27 ans, garçon de café, et Marie Dubule, 29 ans, cuisinière. — Jean Guilliez, 30 ans, journalier, et Marie Guilliez, 28 ans, piqurière. — Joseph Dubut, 28 ans, teinturier, et Adélaïde Descarpentrie, 28 ans, soigneuse. — Louis Hagart, 19 ans, teinturier, et Céline François, 19 ans, tisserande. — Léonard Warcolin, 41 ans, fleur, et Célestine Passin, 27 ans, rattacheuse. — Augustin Cornille, 39 ans, journalier, et Nathalie Coetsier, 22 ans, servante. — André Labout, 24 ans, artiste sculpteur, et Louise Ransons, 20 ans, sans profession.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 mai. — Marie Thierghien, rue du Sautier. — Berthe Discop, au chemin des Carliers. — Adrienne Delecroix, au Blanc-Sec. — Marie Vandenberghe, au chemin des Mottes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 mai. — Angèle Legros, 1 an, rue du Tilleul. — Julie Guveuter, 21 ans, 11 mois, rue de la Laitte. — Germaine Cooch, 9 mois, rue du Moulin, 9. — Jules Duquesne, 15 jours, à la Martière. — Florence Duquesne, 6 mois 23 jours, à la Martière. — Marie Doloumont, 8 mois au chemin des Mottes. — Camille Verhelde, 23 ans 4 mois 25 jours, rue du Mont-à-Leux.

MARIAGES du 28 mai. — Jules Bourze, 37 ans, jarinier et Clara Deleporte, 27 ans, cuisinière. — Prosper Masure, 26 ans, mécanicien et Honorine Duillier, 23 ans, sans profession. — Prosper Rigot, 26 ans, sans profession et Marie Sain, 23 ans, sans profession.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impremie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien.)

Cours public de Physique Mercredi 30 mai, à huit heures du soir. Hologerie et éclairage électriques.

AVIS AU SÉRIEURS MÉTÉOROLOGIQUES (Dépêche de l'Observatoire de Paris) Paris, 30 mai, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre: Dunkerque, 753; Biarritz, Lyon, 753; Toulon, 759; Lille, 759. Baromètre sans variation. Le vent Ouest persiste. Le temps est orageux et à la pluie.

KARHESSES de l'arrondissement de Lille Le 3 juin. — Prémesses, Vauban, Salomé, Thameuil.

Faits Divers Le Maréchal Président de la République est allé, hier après-midi, à la so-

ciété d'horticulture, où il a été reçu par M. le duc Decazes, président de la société.

— Lundi, le service anniversaire de Mgr Darbois et mardi celui de Mgr Sura ont été célébrés à Notre-Dame de Paris, avec beaucoup de solennité. Les chants funèbres de la liturgie catholique arrangés pour la circonstance, par M. Ch. Vervoitte, ont été dirigés par l'auteur.

Les trop rares assistants à ces deux lugubres anniversaires ont pu admirer la statue de Mgr Darbois, œuvre remarquable du sculpteur Bonnassieux, actuellement placée dans la chapelle St-Georges.

— M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser à l'administration préfectorale de la Seine, une demande sur laquelle le conseil municipal de Paris doit être consulté, et qui a pour but d'annexer temporairement au palais de l'Exposition universelle de 1878 la contre-allée plantée du quai d'Orsay, entre l'avenue de La Bourdonnaye et le débouché du pont de l'Alma. Cette annexion serait supprimée après la durée de l'exposition.

« L'Instruction relative au crime commis de Boulogne, dit la Gazette des Tribunaux dont sont accusés la veuve Gras et Gaudry, vient de faire un grand pas.

Gaudry avait toujours déclaré que c'était la femme Gras qui l'avait fait venir et qui lui avait remis elle-même, le soir du crime, une fiole contenant de l'acide sulfurique. Il est résulté des dernières déclarations de Gaudry que, pour lui montrer l'effet de cet acide, la femme Gras, pendant qu'elle était dans son cabinet de toilette avec lui, en avait versé quelques gouttes sur le parquet. Le bois avait immédiatement été décoré, et la femme Gras s'était hâtée de jeter de l'eau sur le parquet pour le laver à cet endroit.

M. Ragon, juge d'instruction, a fait lever une des lames du parquet, qui a été confiée à l'expert, M. Lhoté, celui-ci a constaté que cette lame de bois avait été dans certaines parties imbibée d'acide sulfurique.

— On signale de la Talandière au Memorial de la Loire, une violation de sépulture commise dans la nuit de lundi à mardi au cimetière de cette localité. Des malfaiteurs s'y sont introduits et ont soulevé la pierre qui recouvrait le caveau de la famille F... de Sorbier. Puis, ils sont descendus dans ce caveau, contenant deux bières, ont enlevé le couvercle de l'une et brisé en partie le couvercle de l'autre.

On se perd en conjectures sur cet acte odieux; les uns l'attribuent à une vengeance, les autres à l'espoir de trouver dans une des bières des bijoux de prix qui, d'après le bruit public, y avaient été enfermés.

Toujours est-il, que le seul objet de valeur qui se trouvait réellement dans cette bière a été retrouvé; c'est un anneau nuptial, en or, qui avait été laissé au doigt de Mme F... après sa mort.

— Le Times of India mentionne encore un terrible accident occasionné par un tigre du Bengale. Le 18 mars dernier, le major Bolden, du 28th d'infanterie, a été dévoré par un de ces animaux près de Mansaigneur, à 80 milles de Nussereabad (Etat de Sshappora). Cet officier était monté sur son éléphant et se préparait à tirer lorsque l'éléphant se déroba tout à coup et jeta à terre dans la gueule du tigre. Lorsqu'on vint à son secours, le major Bolden avait rendu le dernier soupir.

— Nous trouvons dans le Giornale di Sicilia les détails suivants sur l'agression d'une malle-poste, qui a eu lieu dans la soirée du 16 mai près de Cahai:

« Les voleurs étaient postés dans divers points. Un seul d'entre eux s'approcha de la voiture. Il fit descendre le conducteur et les voyageurs. Après les avoir détroussés, il leur ordonna de se mettre la face contre terre et de ne pas bouger avant d'avoir entendu un coup de fusil dans l'éloignement.

« Parmi les sommes volées aux voyageurs, il y en a une de 1,000 fr. et une autre de 500 fr. Le voyageur qui possédait les 500 fr. reçut aussi un violent coup de crosse de fusil sur la tête, parce qu'il avait levé les yeux pour voir les agresseurs.

« Comme le coup de fusil ne fut pas tiré, ils durent se tenir la face contre terre jusqu'à l'arrivée de la malle de Palerme, c'est-à-dire pendant trois grandes heures. »

— La Revue de l'Ouest raconte qu'une vieille fille est morte, ces jours derniers, à Niort. Elle paraissait réduite à une complète indigence; cependant ne l'avait jamais vu mendier. Sa chambre ne se composait que d'un mauvais lit et d'une armoire toute disloquée. Cependant cette armoire renfermait un trésor. On y a trouvé une somme de 39,000 francs en or et un testament qui lègue cette somme à l'hospice de Niort. Elle a fait, en outre, plusieurs legs à des personnes de sa connaissance, mais ils sont d'une vingtaine de francs chacun; cependant elle a laissé, comme bon souvenir, à son médecin, quarante francs.

— Le Gaulois relate deux incidents assez touchants de voyage du Maréchal à Compiègne: « A trois heures dix minutes le train devait partir. Le général Pajol a, à ce moment, présenté un trompette de Reichshoffen et le lui a recommandé pour la croix.

« Le Maréchal, simple et grave, a regardé une seconde l'énergique figure de cet homme, lui a dit d'une voix basse quelques mots et lui a remis la croix. »